

**RÈGLEMENT NUMÉRO 414-2025  
GRILLE DE TARIFICATION**

**SERVICE DES LOISIRS**

Les services rendus par la municipalité en matière de loisirs seront facturés de la manière prévue ci-dessous.

**Tarifs**

**1. LOCATION DE SALLES**

**A) Aréna**

- Loge multifonctionnelle Sans frais pour les organismes à but non lucratif ayant une place d'affaires à St-Pascal

Hall d'entrée 75 \$ + frais de conciergerie

**B) Centre socioculturel**

		Résident <sup>1</sup>	Non-résident <sup>1</sup>	OBNL <sup>2</sup>	Tarification jeunesse <sup>3</sup>
Grande salle (A+B)	½ journée (4,5 h)				
	Journée	275,00 \$	350,00 \$	250,00 \$ <sup>4</sup>	125,00 \$
Salle A (scène)	½ journée (4,5 h)	90,00 \$	115,00 \$	85,00 \$	42,50 \$
	Journée	165,00 \$	200,00 \$	150,00 \$	75,00 \$
Salle B (près du rangement)	½ journée (4,5 h)	90,00 \$	115,00 \$	85,00 \$	42,50 \$
	Journée	165,00 \$	200,00 \$	150,00 \$	75,00 \$
Salle de réunion polyvalente	½ journée (4,5 h)	60,00 \$	75,00 \$	45,00 \$ <sup>5</sup>	22,50 \$ <sup>5</sup>
	Journée	100,00 \$	120,00 \$	80,00 \$ <sup>5</sup>	40,00 \$ <sup>5</sup>
Salle de visioconférence	½ journée (4,5 h)	60,00 \$	75,00 \$	45,00 \$ <sup>5</sup>	22,50 \$ <sup>5</sup>
	Journée	100,00 \$	120,00 \$	80,00 \$ <sup>5</sup>	40,00 \$ <sup>5</sup>
Salle multifonctionnelle	½ journée (4,5 h)	50,00 \$	70,00 \$	40,00 \$	20,00 \$
	Journée	90,00 \$	110,00 \$	75,00 \$	37,50 \$
Cuisine avec location de salle		Sans frais	100,00 \$	Sans frais	Sans frais
Cuisine sans location de salle		200,00 \$	250,00 \$	175,00 \$	87,50 \$

Note 1 : Le domicile du locataire ou le siège social de l'organisme/entreprise doit être situé sur le territoire de Saint-Pascal pour bénéficier de la tarification « Résident ».

Note 2 : La tarification OBNL s'applique aux organismes ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou exerçant des activités pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal.

Note 3 : La tarification jeunesse s'applique à des OBNL locaux ou des OBNL offrant des services à la jeunesse de Saint-Pascal, aux écoles primaire et secondaire de Saint-Pascal et au Centre de la petite enfance Pitatou.

Note 4 : Nonobstant la tarification prévue, Héma-Québec pourra utiliser sans frais, au besoin, la grande salle (A+B) pour des collectes de sang.

Note 5 : Les OBNL ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou exerçant des activités pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal, ainsi que les groupes assujettis à la tarification jeunesse pourront utiliser la salle de réunion polyvalente ou la salle de visioconférence sans frais pour tenir leurs réunions mensuelles, AGA, rencontres du conseil d'administration ou rencontres d'entraide.

Équipement disponible	Tarif
Tables rondes	Inclus
Tables rectangulaires	Inclus
Tables bistro	Inclus
Nappes blanches en tissu (rondes, rondes bistro, rectangulaires) <sup>6</sup>	8 \$ / unité
Vaisselle (chaudrons, couverts)	Inclus
Réfrigérateur du bar	Inclus
Bar (avec caisse enregistreuse)	50 \$
Cafetière	Inclus
Téléviseur	Inclus
Projecteur/Écran	Inclus, mais technicien en sus possible <sup>7</sup>
Système de sonorisation	Inclus, mais technicien en sus possible <sup>7</sup>
Vestiaire	Inclus
Autre équipement supplémentaire disponible sur location	Coût du fournisseur + 10 %

Note 6 : Les nappes louées seront vérifiées au retour de la location. Si une ou plusieurs nappes ont été endommagées (brûlure, déchirure, etc.), une facture au montant de 75 \$ par nappe sera envoyée au signataire du contrat afin de défrayer les coûts du remplacement de la nappe.

Note 7 : Pour tout événement nécessitant un technicien, le taux horaire sera celui établi par le sous-traitant + 10 %. La Ville se réserve le droit de déterminer si un technicien est nécessaire.

### C) Camp Richelieu

Demi-journée (8 h à 12 h 30 ou 12 h 30 à 17 h)	75 \$
8 h à 17 h	105 \$
17 h à 0 h	155 \$
8 h à 0 h	175 \$
2 jours complets	265 \$
Vaisselle	1 \$ / couvert

## 2. LOCATION D'ÉQUIPEMENT

- **Équipements du Service des loisirs :**  
(pour location externe) :

Location de tables à pattes pliantes (en bois)	Sans frais
Location de tables rondes banquet (en bois)	pour les
Location de tables bistro	commerces,
Location de tables à tréteaux	industries,
Location de chaises en plastique	entreprises
(à l'exception des chaises noires	et organismes à but
du centre communautaire)	non lucratif ayant
	une place d'affaires
	à Saint-Pascal
	(Note 8)

Paravents

Note 8 : Le locataire doit assumer le transport des équipements en tenant compte des restrictions suivantes : besoins du Service des loisirs qui pourraient précéder ou suivre sa location; prise de possession et retour du matériel selon l'horaire normal de travail des employés de la Ville.